

68 - SOURATE DE LA PLUME

52 versets

Révélée à La Mecque à l'exception des versets 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 48, 49, 50, 51 et 52 révélés à Médine

Révélée à la suite de la sourate du Caillot de sang

بنسد المراتئ التحسير

نَ وَالْفَلَهِ وَمَا يَسْطُرُونَ ۞ مَا أَنَ بِيغَنَةِ رَبِّكَ بِمَجْثُونِ ۞ وَإِذَ لَكَ لَأَجُرَا غَبَرَ مَسْنُونِ ۞ وَإِنَّكَ لَعَلَى خُلُقٍ عَظِيمٍ ۞ مَسَنَّتِيمُ وَيُتَهِمُونَ ۞ بِأَيْتِكُمُ المَنْتُونُ ۞ إِذَ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَن صَلَّ عَن سَبِيلِمِ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ ۞

Bismi-L-Lâhi-r-Rahmâni-r-Rahîm

nữ n wal-qalami wamâ yasturûna (1) mâ 'anta bi ni'mati rabbika bi majnûnin (2) wa 'inna laka la 'ajran gayra mamnunin (3) wa 'innaka la 'alâ huluqin 'azîmin (4) fasatubṣiru wa yubṣrûna (5) bi 'ayyikumu-l-maftûnu (6) 'inna rabbaka huwa 'a'lamu biman ḍalla 'an sabîlihî wa huwa 'a'lamu bi-l-muhtadîna (7).

Au nom d'Allah le Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Noun. Je jure par la plume et par toutes les écritures (1) que, grâce à Allah, tu n'es pas un possédé. (2) Tu auras une récompense irrévocable. (3) Tu as une grande force de caractère. (4) Tu verras et ils verront (5) lequel de vous deux est un possédé. (6) Ton Seigneur sait mieux que quiconque qui est égaré et qui est dans la bonne voie. (7).

On a donné plusieurs interprétations à la lettre: Noun (en arabe ¿):

- Elle est une grande baleine (en se référant au verst n°87 de la sourate des Prophètes qui parle de Younes ذو السنسون qui signifie l'homme au poisson).
 - Elle est un tableau en lumière.
 - C'est l'encrier.

Al-Hassan et Qatada ont adopté cette dernière et avancé: «Le Calame avec lequel on écrit, et noun l'encrier pour s'en servir à écrire, car ces deux choses assurent les écritures grâce auxquelles on acquiert toutes les sciences».

«et par toutes les écritures» As-Souddy a dit qu'il s'agit des anges qui inscrivent toutes les actions des hommes. D'autres ont avancé que c'est la plume (le calame) qui fut ordonnée par Dieu d'écrire tout ce qu'il a prédestiné et ce qui en sera de toutes les créatures cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. A ce propos, Al-Walid le fils de 'Oubada Ben As-Samet rapporte: «Quand mon père fut à l'article de la mort, il me convoqua et dit: «J'ai entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «La première chose que Dieu créa fut la plume (le calame) et il lui dit: «Ecris» - Qu'est-ce que je dois écrire, ô Seigneur, répondit-elle. - Ecris, répliqua Dieu, le destin et tout ce qui aura lieu pour l'éternité» (Rapporté par Ibn Abi Hatem, Ahmed, et Tirmidzi).

«Que, grâce à Allah, tu n'es pas un possédé» comme tes concitoyens, ô Mouhammed, t'accusent en reniant tout ce que tu leur as apporté. «Tu auras une récompoense irrévocable» et un salaire intarrisable. «Tu as une grande force de caractère». Ibn Abbas l'a

commenté et dit: «Tu suis une religion sublime qui est l'Islam» ou comme a dit Atya: «Tu jouis de hautes qualités morales.» Al-Hassan rapporte qu'il a demandé à Aicha au sujet du caractère de Prophète qu'Allah le bénisse et le salue-, elle lui répondit: «Il se prescrivait aux enseignements du Coran. N'as-tu pas lu: «Tu as une grande force de caractère» (Rapporté par Ahmed). Dieu l'a doté aussi de plusieurs caractères tels que: La pudeur, la générosité, la vaillance, la clémence et la mansuétude, bref les meilleurs caractères qui puissent exister chez un mortel.

Il est cité dans les deux Sahih que Anas a dit: «J'étais au service du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- durant dix ans. Il ne m'a jamais dit une fois: «Fi» et ne m'a pas dit: «Pourquoi tu as fait cela» ou: «Si seulement tu as fait cela». Ma main n'a jamais touché une soie ou un brocart plus fin que la main du Messager de Dieu qu'Allah le bénisse et le salue-, et je n'ai jamais senti un parfum ou une odeur plus suave que l'odeur ou le parfum du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-».

L'imam Ahmed rapporte que 'Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a jamais frappé un servant ou une femme, et n'a jamais utilisé sa main pour frapper quiconque sauf quand il s'agit de la lutte dans le chemin de Dieu. On n'a donné le choix au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- entre deux choses sans qu'il ne prenne la plus facile à moins qu'elle n'entraîne un péché. Dans ce cas, il en était le plus loin de le commettre. Il ne s'est jamais vengé pour son propre compte, mais si la majesté de Dieu était offensée, il se vengeait au nom de Dieu».

«Tu verras et ils verront lequel de vous deux est un possédé» O Mouhammed, lui dit Dieu, tu verras bientôt et ces négateurs idolâtres qui te traitent de menteur verront à leur tour qui d'entre vous a l'esprit dérangé. Puis II le rassure en ajoutant: «Ton Seigneur sait mieux que quiconque qui est égaré et qui est dans la bonne voie». Il discerne ceux qui suivent la bonne direction de ceux qui sont plongés dans l'erreur et l'égarement.

مِّهِينِ ۞ مَمَّازِ مَشَلَمْ بِنَبِيدِ ۞ مَنَاعِ لِلْمَثْرِ مُعْتَدِ أَبِيدٍ ۞ عُتُلِ بَعْدَ ذَاكَ زَنِيدٍ ۞ أَن كَانَ ذَا مَالِ وَيَسِينَ ۞ إِذَا تُتُلَ عَلَيْهِ مَائِئُنَا قَالَ أَسَطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ۞ سَنِسْمُمْ عَلَى المُرْطُورِ ۞

falâ tuţi'i-l-mukaddibîna (8) waddû law tudhinu fayadhinûna (9) walâ tuţi' kulla ḥallafim mahînin (10) hammâzin maššã 'im bi namîmin (11) manna'in lil-ḥayri mu'tadin 'aţîmin (12) 'utullim ba'da dâlika zanîmin (13) 'an kâna dâ mâlin wa banîna (14) 'idâ tutlâ 'alayhi 'ā yâtuna qâla 'asâtîru-l-'awwalîna (15) sanasimuhû 'alâ-l-hurţûmi (16).

N'obéis pas aux menteurs. (8) Ils souhaitent que tu sois accommodant pour l'être avec toi. (9) N'écoute pas ceux qui jurent à tort et à travers avec frivolité,(10) raillent et médisent, (11) ne sont pas serviables, se montrent méchants, perfides, (12) brutaux et grossiers. (13) Il en est qui, se sentant pourvus de richesses et d'enfants, (14) acueillent nos versets par ces mots: «Ce sont de vieilles fables». (15) Nous les humilierons. (16).

Comme Dieu a accordé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- la religion vraie et le caractère élevé, Il lui ordonne: «N'obéis pas aux menteurs. Ils souhaitent que tu sois accommodant pour l'être avec toi» Cela veut dire, comme il l'a expliqué Moujahed: «Ils aimeraient que tu te fies à leurs divinités en délaissant la vérité que tu as adoptée. «-N'écoute pas ceux qui jurent à tort et à travers avec frivolité» car tout menteur, vu sa faiblesse et son rang social humiliant, ose attaquer aux épithètes de Dieu le Très Haut en s'en servant pour jurer à tout moment sans les vénérer. «raillent et médisent» Ces menteurs-là sont aussi des diffamateurs qui colportent la calomnie et sèment la discorde. A ce propos, il est cité dans les deux Sahih d'après ibn Abbas que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- passa par deux tombes et dit: «Ces deux morts subissent un tourment mais pas pour un grand péché. Le premier d'entre eux ne prenait pas garde d'être souillé par son urine. Tandis que l'autre colportait la calomnie entre les gens» (Rapporté par Boukhari et Mouslim). Et dans un autre hadith le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le Paradis est interdit à tout calomniateur».

«Ne sont pas serviables, se montrent méchants, perfides» Ils se refusent à tout acte de charité et en empêchent les autres. Ils sont aussi agressifs, transgressent les lois divines et se permettent de toute interdiction. «Brutaux et grossiers» Haritha Ben Wahb rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Vous dirai-je quels sont les élus du Paradis? Tout homme faible et démuni qui, s'il jure par Dieu, Dieu le désengage. Vous dirai-je quels sont les damnés de l'Enfer? Tout homme arrogant, grossier et brutal» (Rapporté par Boukhari Mouslim et Ahmed).

Quant au terme arabe «زنيم» cité dans le verset, on lui a donné plusieurs sens:

- Il est celui qui s'attribue de fausse origine.
- D'après Ikrima il est l'adultérin.
- Selon Ibn Abbas, il est le dévergondé, le vilain.
- Enfin, d'après l'auteur de cet ouvrage, il est l'homme qui incite au mal, le commet et qui a un comportement démoniaque.

«Il en est qui, se sentant pourvu de richesses et d'enfants, accueillent nos versets par ces mots: «Ce sont de vieilles fables» Ces gens-là auxquels Dieu a octroyé les biens et la progéniture, au lieu d'être reconnaissants envers lui, mécroient aux versets de Dieu, s'en détournent et prétendent qu'ils ne sont que de vieilles sornettes et des histoires racontées par les ancêtres. «Nous les humilierons» ou selon le texte arabe: nous allons le marquer sur le nez, une expression qui signifie que cet homme-là sera reconnu des autres et son cas est clair qui ne peut être caché à personne. A ce propos, il est dit dans un hadith d'après Abdullah Ben Amr: «Quiconque meurt en tant qu'un calominateur acerbe en attaquant les gens, Dieu, au jour de la résurrection, le marquera sur le nez en lui fendant les deux lèvres» (-Rapporté par Ibn Abi Hatem).

مُسْبِيدِةً ﴿ إِنَّ أَفْدُواْ عَلَى حَرْيَكُو إِن كُثُمُ مَدْرِينَ ﴿ قَاطَلَقُواْ وَمُو بَنَكَنَتُونَ ﴿ أَن لَا يَسْطُلُنَا الْبَرْمَ عَلِيمُ مِسْبِينٌ ﴿ وَغَدَوْ عَلَى حَرْرِ فَدِينَ ﴾ فَلَا عَلَى حَرْرِ فَدِينَ ﴾ فَلَا عَلَى الْمِنْ أَن اللهُ اللهُ وَلَا عَلَى اللهُ اللهُ

'innâ balawnâhum kamâ balawnâ 'aṣḥâba-l-jannati 'id 'aqsamû liyaṣrimunnahâ muṣbiḥîna (17) walâ yastatnûna (18) faṭâfa 'alayhâ ṭâ'ifum mir-rabbika wa hum nâ 'imûna (19) fa 'aṣbaḥat kaṣ-ṣarîmi (20) fatanâdaw muṣbihîma (21) 'ani-ġdû 'alâ ḥartikum 'in kuntum ṣârimîna (22) fanṭalaqu wa hum yataḥafatûna (23) 'allâ yadḥulannahâ-l-yawma '-alaykum miskînun (24) wa ġadaw 'alâ ḥardin qâdirîna (25) falammâ ra'awhâ qâlû 'innâ la dâllûna (26) bal naḥnu maḥrumûna (27) qâla 'awṣaṭuhum 'alam 'aqul lakum lawlâ tusabbihûna (28) qâlû subḥâna rabbinâ 'innâ kunnâ ṭâlimîna (29) fa 'aqbala ba'ḍuhum 'alâ ba'ḍin yatalâwamûna (30) qâlû yâ waylanā 'innâ kunnâ ṭâgîna (31) 'asâ rabbunā 'ay-yubdilanâ ḥayram-minhā 'innâ 'ilâ rabbinâ râġibûna (32) kaḍâlika-l-'aḍâbu wa la'aḍâbu-l-'âḥirati 'akbaru law kânû ya'lamûna (33).

Leurs richesses et leurs enfants sont une épreuve, comme celle que nous avons jadis infligée aux propriétaires d'un jardin qui s'étaient promis de récolter leurs fruits de bon matin (17) sans faire la part des pauvres. (18) Un fléau anéantit le jardin pendant qu'ils dormaient. (19) Au matin, il était sens dessus dessous. (20). En se réveillant, ils s'interpellèrent: (21) Allons à notre jardin si nous voulons faire notre récolte. (22) Ils partirent en chuchotant: (23) «Nous ne laissons entrer aucun pauvre», affirmaient-ils. (24) Ferme était leur décision. (25) Quand ils arrivèrent à leur jardin, ils s'exclamèrent: «Nous nous sommes trompés ce n'est pas lui». (26) Oui, c'est lui, mais nous sommes ruinés, durent-ils convenir. (27) Le plus modéré d'entre eux leur dit: «Ne vous ai-je pas recommandé de penser à Allah?». (28) «Allah soit loué! répondirent-ils, nous avions agi en méchants». (29)

Puis ils s'accusèrent mutuellement. (30) Malheureux que nous sommes! nous avons été iniques. (31) Puisse Allah nous donner un melleur bien que ce jardin. C'est sur Lui que nous comptons. (32) Voilà comment nous châtions. Le châtiment de l'autre monde sera encore plus terrifiant. Ah! Si les hommes le savaient. (33).

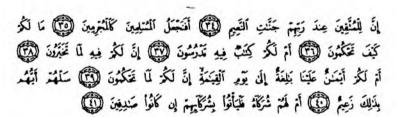
Quelle plus grande miséricorde divine que l'envoi de Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- aux impies Qoraïchites? Mais ils répondirent par le combat, l'apostasie et crier au mensonge. C'est pourquoi Dieu les a mis à l'épreuve comme II a éprouvé les propriétaires d'un jardin quand ils jurèrent fermement de récolter les fruits au bon matin et ceci afin que nul pauvre ne vienne leur demander une aumône. Ils ne dirent pas comme il se devait quand on formule une intention: «Si Dieu veut». Une calamité nocturne venant du Seigneur s'abattit sur le jardin et devint comme la nuit sombre comme a avancé Ibn Abbas, ou de l'herbe desséchée comme l'a interprété As-Souddy. A ce propos Ibn Mass'oud rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Méfiez-vous des péchés. Car il se peut qu'un homme sera privé d'un bienfait que Dieu lui a préparé, en commettant un certain péché» puis il a récité: «Un fléau anéantit le jardin pendant qu'ils dormaient» (Rapporté par Ibn Abi Hatem).

Ils furent donc privés de la récolte à cause de leur péché. Car ils s'interpellèrent, le lendemain matin, les uns les autres: «Allons à notre jardin si nous voulons faire notre récolte» qui était de raisin comme a avancé Moujahed. Ils se mirent alors en marche en causant entre eux à voix basse de sorte qu'auçun ne put les entendre, et dirent que nul pauvre n'entre ici aujourd'hui. A cette fin, ils partirent de bonne heure décidés à ne rien donner alors qu'ils en avaient les moyens. A la vue de leur jardin devenu anéanti comme une nuit sombre, ils se crurent trompés du jardin et avoir pris un autre chemin. Mais en s'assurant que c'était bien lui, ils s'exclamèrent: «Nous sommes perdus et ruinés car on n'espère rien en récolter».

«Le plus modéré d'entre eux leur dit: «Ne vous ai-je pas recommandé de penser à Allah?» Penser à Allah, à cette époque comme ont avancé Moujahed et As-Souddy, signifiait de dire: «Si Dieu veut». Mais on a

dit aussi qu'il s'agit de glorifier Dieu et de reconnaître Ses bienfaits. Ils lui répondirent: «Oui, nous avons été injustes et agi en rebelles». Mais ce fut trop tard car ils ne tardèrent à s'accuser mutuellement. Les uns reprochèrent aux autres leur mauvais agissement et leur mauvaise intention à ne donner aucune part de la récolte aux pauvres s'ils venaient en demander. Ils avouèrent être agresseurs en outrepassant les limites de Dieu. Puis ils formulèrent ce souhait: «Puisse Allah nous donner un meilleur bien que ce jardin» car nos désirs se portent ardemment vers notre Seigneur.

Certains exégètes ont avancé que ces gens-là vivaient au Yemen. D'autres ont précisé qu'ils étaient des Abyssinins dont leur père leur avait laissé ce jardin en héritage. Ce père était un homme pieux qui faisait d'une partie des provisions pour sa famille pour une année, dépensait une autre en aumône et une troisième pour l'entretien du jardin. Quand ses fils héritèrent de lui le jardin, ils déclarèrent: «Notre père était un idiot en donnant aux pauvres. De notre part, si nous nous abstenons de cette aumône, nous pourrions faire une bonne provision». Pour prix de leur mauvaise intention, Dieu les a punis en les privant complètement de cette récolte et a tout anéanti: Le capital, le profit et l'aumône. Il affirme cela en disant: «Voilà comment nous châtions! Le châtiment de l'autre monde est encore plus terrifiant». Tel est le châtiment que Dieu inflige à tout agresseur qui Lui désobéit en se montrant avare envers autrui surtout les pauvres sans dépenser des biens qu'il lui a octroyés et en échangeant les bienfaits de Dieu contre l'incrédulité. Le supplice de l'au-delà sera encore plus dur si les hommes savaient.



'inna lil-muttaqîna 'inda rabbihim jannâti-n-na'îma (34) 'afanaj'alu-l-

muslimîna ka-l-mujrimîna (35) mâlakum kayfa tahkumna (36) 'am lakum kitâbun fîhi tadrusûna (37) 'inna lakum fîhi lamâ tahayyarûna (38) 'am lakum 'aymânun 'alaynâ bâligatun 'ilâ yawmi-l-qiyâmati 'inna lakum lamâ tahkumûna (39) salhum 'ayyuhum bid âlika za'îmun (40) 'am lahum šurakâ'u falya'tû bišurakâ'ihim 'in kânû sâdiqîna (41).

Ceux qui craignent Allah seront reçus par Lui dans des jardins de félicité. (34) Traiterons-nous de la même façon les soumis et les rebelles?. (35) Qu'est ce qui vous inspire de tels jugements?. (36) Avez-vous un livre où il soit dit (37) que vous obtiendrez tout ce que vous désirez?. (38) Tenez-vous de nous l' engagement formel que nous satisferons tous vos désirs jusqu'au jour de la résurrection?. (39) Interroge-les: Qui est le garant d'une telle convention?. (40) Ya-t-il des gens avec qui ils se concertent? dans ce cas, qu'ils le présentent, s'ils sont de bonne foi. (41).

Après avoir montré le sort des propriétaires du jardin, Dieu parle de ceux qui Le craignent qu'ils seront admis dans des jardins dont leur félicité ne s'épuisera plus. Est-ce possible ou logique que Dieu traite de la même façon les soumis-musulmans et les coupables- impies? Certainement pas. Qu'ont-ils les hommes à juger ainsi? possèdent-ils un livre où ils étudient? et où ils trouvent tout ce qui leur convient.

Avez-vous un livre révélé de Dieu que vous lisez, étudiez et retenez, que vous laissez en héritage aux générations à venir et où vous trouvez des décisions qui vous concernent sans aucun doute et ce qu'il vous convient comme vous le prétendez?

«Tenez-vous de nous l'engagement formel que nous satisferons vos désirs jusqu'au jour de la résurrection?» Étes-vous liés à nous par un serment grâce auquel vous obtiendrez ce que vous jugez bon?. «Interroge-les: Qui est le garant d'une telle convention?». Si vous en avez un garant des divinités que vous associez à Dieu parmi ces statues et ces idoles, venez donc avec eux si vous êtes véridiques.

يُومَ بُكُنَفُ عَن سَافِ وَيُدْعَوْنَ إِلَى اَلشُجُودِ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ ﴿ خَنِمَةَ أَلَسَنُرُمُ رَمَعْهُمْ دِلَّةٌ وَقَدَ كَانُوا يُدْعَوْنَ إِلَى اَلشُجُودِ وَمُ سَلِمُونَ ﴿ فَا مَذَرْنِ وَمَن بُكَذِبُ يَهذا لَلْوَيِثِ مَنْسَتَرْجُهُم فِنْ حَبْثُ لَا يَعْلَمُونَ ﴿ وَالْعِلْ لَمَتَمْ إِنَّ كَلِوى مَتِبَنُ ۞ أَمْ

تَنَالُهُمْ لَجَرَا فَهُمْ مِن مُغَرَمِ مُفَعَلُونَ ۞ أَمْ عِندُهُمُ ٱلْمَيْثِ فَهُمْ بَكْبُونَ ۞

yawma yukšafu 'an sâqin wa yud'awna 'ilâ-s-sujudi falâ yastati'ûna (42) haši'atan 'abşâruhum tarhaquhum dillatun waqad kânû yud'awna 'ilâ-s-sujûdi wa hum sâlimûna (43) fadarnî waman yukaddibu bihâdâ-l-hadîti sanastadrijuhum man haytu lâ ya'lamûna (44) wa 'umlî lahum 'inna kaydî matînun (45) 'am tas'aluhum 'ajran fahum mina-magramin mutqalûna (46) 'am 'indahumu-l-lgaybu fahum yaktubûna (47).

Le jour de la fuite éperdue (du jugement dernier), ils seront conviés à se prosterner, mais ils ne le pourront pas. (42) Les yeux baissés et les traits du visage avilis, tels ils seront devant Allah. Et pourtant, on les avait conviés à se prosterner quand ils étaient en pleine santé. (43) Laisse-moi régler leur compte à ceux qui traitent mon Livre de mensonge. Je consommerai insensiblement leur perte sans qu'ils s'en aperçoivent. (44) Je serai longanime avec eux, car mes moyens sont infaillibles. (45) Exiges-tu un salaire pour prix de leur croyance? Ce salaire pourrait leur peser. (46) Connaissent-ils le secret des mystères? s'en inspirent-ils pour écrire?. (47).

Le jour de la résurrection est inéluctable. Il apportera les affres, le jugement et la décision finale qui départagera le sort de tous les hommes. Abou Sa'id Al-Khoudry rapporte que Le Messager de Dieu qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le jour où Dieu montrera son pied à découvert tout croyant et toute croyante se prosterneront devant Lui. Il en restera ceux qui, dans le bas monde, se proternaient pour être vus des autres. Ils essayeront de se prosterner mais leurs dos seront comme une seule plaque» (Rapporté par Boukhari et Mouslim).

L'expression arabe «پرم یکشف عن ساق fut interprétée de plusieurs façons:

- Ibn Abbas a dit qu'elle signifie les affres du jour de la résurrection. Toutes les œuvres des hommes y seront exposées.
- C'est la situation critique que vivront les hommes en ce jour-là, d'après Moujahed.
 - Elle veut dire littéralement que le pied de Dieu sera mise à nu.
 - Enfin, d'après le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, «Une

lumière splendide éclatera et les hommes se prosterneront devant elle».

«Les yeux baissés et les traits du visage avilis» Car ces gens-là, dans le bas monde, se montraient très orgueilleux et se comportaient en coupables, et ce jour-là leur situation sera tout à fait différente. En les conviant à se prosterner, en ce monde, ils y refusaient alors qu'ils étaient en pleine santé sans souffrir d'aucune maladie. Ainsi sera leur cas dans l'au-delà à la seule différence c'est que, essayant de se prosterner, ils n'y pourront plus car leurs dos seront comme une seule plaque rigide.

«Laisse-moi régler leur compte à ceux qui traitent mon Livre de mensonge» C'est une menace adressée à ceux qui traitent les paroles de Dieu de mensonge. Dieu accorde à ceux-ci un délai qu'à la fin Il les saisit comme peut le faire un puissant, un omnipotent. «Je consommerai insensiblement leur perte sans qu'ils s'en aperçoivent». Si Dieu accorde un tel délai à ceux-là, qu'ils sachent que ceci n'est pas dû à une certaine considération à leur égard plutôt c'est une humiliation comme II l'affirme dans ce verset: «Croient-ils que nous les comblons de richesses et d'enfants uniquement pour leur être agréables? Ils se trompent» [Coran XXIII, 55-56]. La ruse de Dieu est puissante et nul n'en peut échapper. A ce propos, il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu le Très Haut accorde un délai à l'injuste, mais quand Il le saisit Il ne le relâche plus». Puis il a récité: «Voilà de quelle manière Allah punit les cités corrompues! Il leur envoie un châtiment terrible et douloureux» [Coran XI, 102]» (Rapporté par Boukhari et Mouslim d'après Abou Houraira)[1].

«Exiges-tu un salaire pour prix de leur croyance? Ce salaire pourrait leur peser» Cela signifie: «Ô Mouhammed! Tu appelles les hommes à Dieu -à Lui la puissance et la gloire- sans demander aucun salaire mais tu n'espères de cet appel que la récompense auprès de ton

في الصحيحن عن رسول الله ﷺ أنه قال(وإن الله تعالى ليملي للظالم حتى إذا أخذه لم (1) يفكه، ثم قرأ: ﴿وكذلك أخذ ربك إذا أخذ القرى وهي ظالمة إن أخذه أليم شديد﴾

Seigneur. Mais eux renient tout à cause de leur impiété et leur opiniâtreté.

المَّنْدِ لِلْكُو رَبِكَ وَلَا نَكُن كَصَاحِبِ لَلْوُتِ إِذَ نَادَىٰ وَهُوَ مَكُطُّومٌ ﴿ أَوَلَا أَن تَذَرَكُهُ مِنْمَةٌ مِن رَبِهِ. لَنُهِذَ إِلْمَرْآةِ وَهُوَ مَنْمُنُ ﴿ مَا مَنْجَنَهُ رَبُّمُ مَنَسَلَمُ مِنَ الْمَنْائِدِينَ ﴿ وَلَا يَكُادُ الَّذِينَ كَفَرُوا لِمُرْافَوْكَ بِأَنْصَارِهِ لَنَا سَمِعُوا اللِّكُو وَيَقُولُونَ إِنَّهُ الْمَنْهُونُ ﴾ وَمَا هُوَ إِلَا ذِكْرٌ الْمَنْكِينَ ﴾

faşbir lihukmi rabbika walâ takun kaşâhibi-l-hûti 'id nâdâ wa huwa makzûmun (48) lawlâ 'an tadârakahu ni'matum mir-rabbihî la nubida bi-l-'arâ'i wa huwa madmûmun (49) fajtabâhu rabbuhû faja'alahû mina-ş-şâlihîna (50) wa 'iy-yakâdu-l-ladîna kafarû layuzliqûnaka bi 'abşârihim lammâ sami'û-d-dikra wa yaqûlûna 'innahû lamajnûnun (51) wamâ huwa 'illâ dikru-l-lil-'âlamîn (52).

Soumets-toi aux décisions de ton Seigneur et n'imite pas Jonas qui interpella Allah dans un moment de désespoir. (48) Si la grâce d'Allah ne s'était manifestée en sa faveur, il serait resté seul sur le rivage à expier ses fautes. (49) Son Seigneur le distingua. Il en fit un homme vertueux. (50) Peu s'en faut que les infidèles ne te foudroient du regard quand ils entendent réciter le Coran. Ils disent: «C'est un possédé». (51) Le Coran n'est qu'une leçon pour l'univers. (52).

Patiente ô Mouhammed, lui ordonne Dieu, car Je jugerai entre vous et la bonne fin est réservée à toi et à ceux qui t'auront suivi «-N'imite pas Jonas» qui s'en allait courroucé contre son peuple. Il prit le large, fut pris par une baleine après un tirage au sort, entendit la glorification de Dieu du fond des océans, et s'écria alors: «Il n'y a de Dieu que Toi! Gloire à Toi - Oui, j'étais au nombre des injustes». Dieu l'a sauvé et l'a préservé de l'affliction. C'est de cette façon que Dieu sauve les croyants. Car s'il n'était pas de ceux qui glorifient Dieu, il serait resté dans le ventre de la baleine juslqu'au jour de la résurrection. Jonas: «interpella Allah dans un moment de désespoir» et son cri atteignit le Trône. Les anges dirent alors: «Seigneur, c'est une voix connue et faible qui provient d'un endroit lointain». Dieu leur

demanda: «Connaissez-vous cet homme?» - Non, répondirent-ils. C'est Jonas, répliqua le Seigneur. - Seigneur, c'est Ton serviteur Jonas dont ses œuvres ne cessent de monter au ciel et ses supplications exaucées - Oui. - Ne vas-Tu pas lui faire miséricorde et le débarrasser de cette affliction?. Dieu ordonna alors à la baleine de le jeter sur le rivage sur une terre nue. «Son Seigneur le distingua. Il en fit un homme vertueux». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à cet égard: «Il ne convient à personne de dire que je suis meilleur que Younos Ben Matta» (Jonas fils de Matthieu).

«Peu s'en faut que les infidèles ne te foudroient du regard» en te jalousant à cause de leur haine contre toi. Mais Dieu te protège et te sauve.

La majorité des ulémas ont déduit de ce verset que le mauvais œil est une réalité incontestable, en se référant aussi à certains hadiths prophétiques dont nous allons citer quelques uns.

- Mouslim rapporte d'après Ibn Abbas que le Messager de Dieu qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le mauvais œil est une réalité. S'il y a une chose qui pouvait anticiper la prédestination, le mauvais œil l'aurait devancée. Quand on demande (à celui qui fait le mauvais œil de faire ses ablutions), prenez de cette eau pour en donner à l'homme atteint» [1].
- Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demandait la protection de Al-Hassan et Al-Hussein par ces mots: «Je demande à Dieu de vous préserver par ses paroles parfaites contre tout démon, tout être vénimeux et le mauvais œil». Il disait: «C'est ainsi que faisait Ibrahim pour demander la protection de ses deux fils Ishaq et Ismaël -que Dieu les salue-» (Rapporté par Boukhari).
- Jaber Ben Abdullah rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se plaignit un jour d'une certaine maladie. Gabriel (Jibril) vint le trouver et lui dit: «Je t'exorcise au nom de Dieu

وروى مسلم في صحيحه، عن ابن عباس، عن النبي ﷺ قال: والعين حق، ولو كان شيء (1) سابق القدر سبقت العين وإذا استغسلتم فاغسلوا،

contre tout ce qui te nuit, contre tout jaloux et contre le mauvais œil. Et c'est Dieu qui te quérit».

- Abou Oumama Ben Sahl Ben Hounaif rapporte que son père lui a raconté: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit pour La Mecque avec ses compagnons. Arrivés près de Jouhfa, Sahl Ben Al-Ahnaf fit une lotion. Il avait une peau très blanche. Amer Ben Rabi'a, le frère de Bani Ouday Ben Ka'b le regarda et s'exclama: «De toute ma vie je n'ai pas vu une peau aussi blanche que celle-ci». Sahl tomba malade. On fit part de cet événement au Messager de Dieu qu'Allah le bénisse et le salue- en lui disant: «O Messager de Dieu, Viens voir Sahl. Par Dieu il ne peut ni lever la tête ni reprendre ses sens». Il répondit: «Accusez-vous quelqu'un de sa maladie?» On répliqua: «C'est Amer Ben Rabi'a qui l'a atteint par le mauvais œil». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- convoqua alors Amer, s'irrita contre lui et dit: «Pourquoi l'un d'entre vous cherche à tuer son frère? Pourquoi n'as-tu pas demandé à Dieu de bénir ce que tu as vu?» Puis il lui dit: «Va te laver». Amer se lava le visage, les mains jusqu'aux coudes, ses genoux, les extrémités de ses pieds et les parties intimes, mit cette eau dans un vase. On se servit de cette eau pour le verser sur Sahl qui, aussitôt, se rétablit comme si de rien n'était.» (Rapporté par Ahmed et Ibn Maja).

- Abdullah Ben Amr rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Il n'y a ni contagion, ni ornithomancie, ni «Hama». Le mauvais œil est une réalité» (Rapporté par Ahmed)^[1].

N.B. Le Hama signifie un oiseau qui, en posant sur le toit d'un homme, vient lui annoncer sa mort prochaine, ou c'est l'âme d'un tué qui vient crier vengeance.

«Ils disent: «C'est un possédé». Les impies méprisent le Prophète qu'Allah le bénisse et le salue- et lui nuisent par leurs propos en disant: «Il est vraiment un fou» en leur apportant et récitant du Coran. Dieu leur répond que c'est un Rappel adressé aux habitants de l'univers.

عن عبد الله بن عمرو قال، قال رسول ش 總: ولا علوى ولا طيرة ولا هامة ولا حسد (1) والعين حق،